

RESISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas !

Numéro 34

FEVRIER 2006



Le mot de la Présidente

Le mois de février s'est ouvert par le « sommet des gauches ». Nous ne pouvons que juger cette initiative positive. L'aspiration du peuple, après sa victoire le 29 mai 2005, à retrouver une -ou des- organisation(s) porteuse(s) de ses espérances est grande et il faut y répondre.

Il est tout aussi évident -et ceux qui ont mené le combat du NON au sein de collectifs pluralistes mais surtout hors partis, peuvent en témoigner- que ce peuple militant exige le rassemblement ; il ne supporte plus les querelles de clans, les escarmouches de présidentiables auto-proclamés, les déclarations suffisantes ou les donneurs de leçons.

Le peuple veut que son refus du libéralisme, ciment du vote NON, soit au coeur de toute recomposition de la gauche. Ce refus devra être entendu par les différents courants de la gauche actuelle et, sauf à se discréditer durablement, ils devront en tirer une ligne de conduite opératoire :

- refus du libéralisme et pouvoir économique et financier indépendant, ça ne marche pas !
- refus du libéralisme et privatisations des services publics, ça ne marche pas !
- refus du libéralisme et instauration de nouvelles inégalités par la décentralisation, ça ne marche pas !
- refus du libéralisme et mise en cause des acquits sociaux (retraite, sécurité sociale,...) ça ne marche pas !
- refus du libéralisme et explosion de profits financiers tandis que stagnent les salaires, ça ne marche pas !
- refus du libéralisme et acceptation des délocalisations, ça ne marche pas !
- refus du libéralisme et destruction du droit du travail, par Bolkestein ou par le CPE, ça ne marche pas !

Si les gauches acceptent ce constat et ces exigences, elles pourront poser les bases d'un programme à proposer aux Français en 2007. C'est ce que le peuple du 29 mai espère pour donner un débouché à son vote.

En attendant, la droite ne reste pas l'arme au pied. La droite a le pouvoir et elle s'en sert au bénéfice de ses mandants. La dernière décision en date du Premier Ministre est la mise en place - à coup de 49-3 - du CPE.

Il faut combattre le CPE. Frontalement. Et pour ce qu'il est : une grave remise en cause du droit du travail. Après les CDD seniors et le CPE, il s'agit bien de mettre définitivement à mal le contrat à durée indéterminée, la base du contrat de travail « à la française ». Ceux qui comparent le CPE aux TUC, CEC, CES et autres CEJ, inventés par la gauche libérale pour cacher les chiffres du chômage ou occuper les jeunes désœuvrés en leur donnant quelques sous se trompent lourdement. Bien sûr, il aurait fallu, en son temps, dénoncer un peu plus clairement ces palliatifs inopérants, mais, dans leur essence, ils n'avaient pas la nocivité du CPE. Il s'agit là, plein emploi ou pas, de donner satisfaction au MEDEF en dépeçant le droit du travail, en isolant le salarié face aux patrons. Etre de gauche, ce n'est pas seulement donner un travail à chacun – ou alors Jacques Myard et Tony Blair, selon leurs dernières déclarations, seraient de gauche – c'est donner à chacun un travail correct, matériellement, moralement, financièrement.



Sommaire

Actualité Internationale
(page 2)

La liberté en danger
(pages 3 à 5)

L'éducation est-elle
encore nationale ?
(page 5)

Réflexions sur les
patriotismes
économiques
(page 6)

Les bras m'en tombent
(page 6)

Actualité sociale
(page 7)

Ah, le modèle
suédois !
(page 8)

Marinette BACHE



SOLIDARITE INTERNATIONALE

Par Emilie KERDUJAL

ALLEMAGNE

La grève dans les services publics allemands, la plus grande depuis quatorze ans, a pris de l'ampleur le 13 février 2006 avec des arrêts de travail de plusieurs milliers de salariés dans le pays qui protestent principalement contre des allongements du temps de travail.

Le conflit, entamé le 6 février dans le seul Etat régional de Bade-Wurtemberg, s'est étendu à sept autres Länder le 13 : la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, région la plus peuplée d'Allemagne, la Basse-Saxe, Hambourg, la Bavière, la Saxe, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre.

Quelque 22.000 personnes ont cessé le travail, a précisé le puissant syndicat allemand des services ver.di. La grève affecte en premier lieu le ramassage des ordures, les hôpitaux, les crèches et les écoles maternelles.

Les salariés des Etats de Brême et du Schleswig-Holstein doivent rejoindre le mouvement au cours de la semaine, qui devrait voir environ 40.000 salariés entamer une grève illimitée, estime le syndicat.

Le secteur emploie au total 4,7 millions de personnes dont environ 1,7 million de fonctionnaires.

Les syndicats ont réitéré leur menace d'un conflit long. La grève "va durer jusqu'à ce que les employeurs réalisent qu'ils ne peuvent pas simplement dire de façon autoritaire aux salariés combien de temps ils doivent travailler", a déclaré le président de ver.di, Frank Bsirske.

Les régions de l'est bavarois, en partie paralysées par de fortes chutes de neige, sont toutefois épargnées par les grèves, selon ver.di.

Le syndicat veut contraindre les Etats régionaux à entériner un accord mis au point l'an passé pour les services publics gérés par les communes et l'Etat fédéral. Il prévoyait entre autres un relèvement de 38,5 à 39 heures du temps de travail hebdomadaire à l'ouest, et son abaissement de 40 à 39 heures dans l'ex-RDA.

Pour les communes, le problème est un peu différent. Certaines entendent s'affranchir de

l'accord et passer de 38,5 à 40 heures hebdomadaires sans compensation salariale.

Les Länder ont reproché aux syndicats de vouloir paralyser le pays pour 18 minutes de travail en plus par jour.

Selon ver.di, cela correspond toutefois à deux semaines supplémentaires de travail gratuit par an qui vont se traduire par la suppression d'environ 250.000 emplois.

UNION EUROPEENNE

Des milliers de personnes ont manifesté le 14 février 2006 à Strasbourg à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour exiger des changements fondamentaux au projet de directive sur la libéralisation des services, dite "Bolkestein".

Les dirigeants syndicaux des 25 pays de l'Union marchaient en tête du défilé en direction du parlement européen où les eurodéputés devaient débattre pour la première fois du texte en séance plénière.

"Services for the people (Services pour le peuple), il faut changer de direction", clamait la banderole de la CES qui ouvre la marche.

Au fil du cortège, on pouvait lire "The service directive, no way for Norway" (La directive Services, pas pour la Norvège), "Non au dumping salarial" ou encore, en anglais sur une banderole allemande: "Quality service, yes, cowboy economy, no!"

Derrière le mot d'ordre de la CES et l'unité de façade, des divergences opposent les syndicats: certains soutiennent la version remaniée de la directive sur laquelle se sont mis d'accord socialistes et conservateurs du parlement, les autres prônent le rejet du texte.

"Notre demande aujourd'hui, c'est le retrait de la directive. Si on se contentait du compromis qui a été passé, on resterait au milieu du gué", a déclaré Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO. Il met en avant les nombreuses "zones d'ombre" du compromis tant concernant les modalités de contrôle sur les entreprises intervenant dans un autre pays que le statut des services publics.

A l'inverse, François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, revendique intégralement la position de la CES...

PLACE AU DEBAT

La Liberté en danger !

Par Jacques COTTA

Lorsqu'il est question de remettre en cause les libertés dont les plus fondamentales, celles de penser et de s'exprimer, la religion n'est jamais loin. L'affaire des caricatures de Mahomet vient en donner un nouvel exemple, mettant au centre la presse, les hommes politiques, et les représentants unis de toutes les églises.

La presse d'abord, coupable d'avoir caricaturé.

Si la régression qui s'opère sous nos yeux devait être démontrée, cette accusation suffirait. Depuis 100 ans en effet, la caricature qui grossit les traits, parfois pour flatter, souvent pour critiquer, quelquefois pour moquer, est une pratique établie dans notre République. Les plus hautes personnalités y ont régulièrement droit. Quelques communs des mortels aussi. Jésus est souvent croqué, comme Moïse et Krishna. Mahomet devrait être épargné !

Le dessin prête parfois à sourire. Il peut aussi sembler malheureux. Mais la question n'est pas là. La calligraphie a bien peu d'importance dans le débat. Ce qui compte, c'est la pratique, le droit de penser, de dire, de critiquer, encadré par la loi. Avec Mahomet, il faudrait se plier aujourd'hui à cet interdit divin sous prétexte que cela choquerait.

Prétexte oui ! Tout le monde sait bien que la question n'est pas là et qu'il s'agit en réalité d'une véritable bataille politique engagée par les forces religieuses, les islamistes prenant pour l'occasion la direction des opérations. L'enjeu est simple, la liberté !

La liberté, l'égalité, la fraternité, concentrées dans la laïcité ; chez nous ce sont les fondements de la République qui sont atteints !

La liberté dans les pays arabes directement bafouée. N'est-il pas révoltant de voir les mêmes qui, en effet, réclament la liberté religieuse, qui s'insurgent contre les caricatures, jeter en prison les journalistes et démocrates qui osent s'exprimer, parler ou écrire ?

Comment en est-on arrivé là ?

La chronologie est éclairante.

L'affaire a débuté au Danemark lorsque l'éditeur Kaare Bluitgen – qui reproche aux militants de gauche d'avoir laissé faire les imams les plus réactionnaires au nom du respect des différences culturelles – a annoncé sa difficulté à trouver des dessinateurs pour illustrer un livre destiné aux enfants et consacré à la vie de Mahomet ! Publiquement, l'éditeur déplore alors l'autocensure qui domine la presse danoise sur les affaires liées à l'Islam. Le quotidien de droite Jyllands-Posten rebondit. Il demande à 40 dessinateurs de presse de « dessiner Mahomet comme ils le voyaient ». Le 30 septembre, 12 dessins sont publiés.

Sur place, les forces en présence voient bien le profit qu'elles vont pouvoir tirer de la situation.

Premier acte : Une manifestation de protestation, limitée, mais déterminée, est organisée.

Deuxième acte : le gouvernement danois allié à l'extrême droite voit avec ravissement s'exprimer « le mécontentement arabe » pour justifier son fond de commerce fait de lutte contre l'immigration, dans un pays qui ne compte pourtant que 160 000 musulmans sur une population de 5,4 millions d'habitants, et à peine 15 000 personnes fréquentant la centaine de mosquées du pays.

Troisième acte : le pendant de l'extrême droite danoise se radicalise. Des imams organisent une tournée des pays islamiques ou islamisés, Maroc, Egypte, Jordanie, Arabie Saoudite, Pakistan, et se munissent de fausses caricatures – Mahomet sous forme d'un cochon par exemple – histoire de mieux marquer les esprits.

Le succès d'une telle entreprise ne se fait pas attendre. Les capitales concernées s'embrasent avec l'aide des gouvernements en place. La mayonnaise monte d'autant plus que chacun voit là une occasion inespérée de se refaire une virginité.

Au Pakistan, le pouvoir encourage la révolte pour faire oublier qu'il se trouve plus proche de Bush que d'Allah ! En Syrie, connue pour la démocratie qui y domine, pour ses manifestations spontanées et son esprit de grande liberté, l'ambassade du Danemark part en fumée. Dans les territoires occupés, le Hamas nouvellement victorieux fait brûler les drapeaux... Au Liban, le Hezbollah prend l'affaire en main... Et, en Iran, le régime islamiste réputé pour la mise au pas des syndicats, l'emprisonnement des militants ouvriers et la guerre à mort contre leurs organisations, ne manque pas de protester et d'appeler à manifester au nom de la liberté de penser... religieuse évidemment.

Ainsi réagissent tous les lanceurs de fatwa, les prêcheurs de Djihad, les juristes de la charia, les contrôleurs de la parole qui interdisent la liberté d'expression en faisant jouer les forces de répression, hommes en arme dans la rue, police des consciences dans les mosquées, au nom de l'ordre qui doit garantir leurs intérêts et privilèges.

Car tel est bien l'enjeu. Derrière Mahomet, comme derrière Jésus, Moïse, ou Krishna, se cache un ordre social qu'il s'agit de protéger. Les régimes d'Arabie Saoudite, les différents rois du pétrole, les multiples émirs préfèrent de loin voir les peuples se déchaîner dans la défense de Mahomet que dans quelques revendications démocratiques qui les menaceraient.

Une telle énergie au service de l'ordre méritait donc reconnaissance et soutien. Le Vatican se jette alors dans la partie, les autorités ecclésiastiques mêlant leur voix à celle des imams les plus radicaux pour protester contre les attaques anti-religieuses. Georges Bush, candidat officiel des multiples sectes évangélistes, fait part de son trouble et de sa solidarité avec les croyants.

(suite page 4)

PLACE AU DEBAT

(suite de la page 3)

Alors qu'on apprend les sévices infligés en Irak –images à l'appui- à quelques jeunes arrêtés lors d'un contrôle par l'armée de sa très gracieuse majesté, Tony Blair s'émeut car « ces caricatures sont totalement offensantes pour l'islam ».

L'offensive est internationale. A la face du monde est affirmée la prédominance de la croyance religieuse. Le combat contre la liberté est planétarisé ! Toutes les autorités se plient au diktat des imams et des régimes autocratiques islamistes, soutenus par les calotins de tout poil.

Pendant que l'Egypte appelle l'UE à soutenir une résolution à l'ONU pour protéger les symboles religieux, 57 pays musulmans déposent un projet de texte visant à interdire l'intolérance contre les religions, position assez cocasse de la part de régimes qui ont de la liberté une vision assez particulière, qui exécutent les homosexuels, emprisonnent les athées, propagent l'antisémitisme hitlérien.

Le cheikh d'Al Azhar, la plus haute autorité de l'islam sunnite, Mohammed Sayyed Tantaoui, se met de la partie, toujours au nom de la liberté religieuse. Il demande des sanctions dissuasives contre toute mise en cause du dogme. Coupera-t-on la main aux dessinateurs, ou la langue aux parleurs ?

Il n'en fallait pas moins pour obtenir la capitulation en rase campagne de Javier Solana qui parcourt les capitales arabes et donne des gages au nom de l'Union Européenne. « Sensible aux arguments » de ses interlocuteurs, le « défenseur européen des droits de l'homme », l'ancien secrétaire général de l'OTAN compte mettre au point les moyens de s'assurer que « le traitement des symboles religieux soit protégé ». La presse est mise au pilori. La liberté conditionnée au « respect des croyances et principes de toutes les religions », donc, si les mots ont un sens, conformément à la croyance musulmane, au respect de l'idée selon laquelle la femme vaut la moitié d'un homme.

Un texte est à l'étude et devrait s'imposer à tous les pays membres de l'Union

Européenne. La laïcité sauvegardée par le rejet de la constitution européenne serait défaire, anéantie, liquidée au nom d'une sainte alliance contre-révolutionnaire du capitalisme et de l'islam incarnée si bien par les lobbies pétroliers ou le groupe Carlyle. La religion rassemblant dans un même mouvement calotins, rabbins et imams fournit le ciment idéologique nécessaire aux institutions supra nationales. Elle est le pilier qui permet de maintenir l'ordre archaïque et la propriété privée. Solana et l'Union Européenne donnent des gages aux religions pour soutenir l'ordre économique qui sait faire la différence entre l'émir assis sur les puits de pétrole et le manoeuvre arabe qui sue sur les chantiers. En agissant de la sorte, l'émissaire de l'union européenne met en place un dispositif destiné à imposer dans les pays européens, et donc en France, le carcan idéologique rejeté par les peuples et déjà en œuvre dans les pays où la séparation de l'église et de l'Etat n'a pas été conquise.

C'est dans ce contexte que France Soir a publié dix des caricatures danoises et que l'affaire a trouvé un nouveau développement hexagonal. Les réactions au pays de Voltaire et de Rousseau, les résistances dans la nation des droits de l'homme, devaient constituer un tournant dans un contexte de déroute internationale. Un ressaisissement de la pensée, de la liberté, de l'histoire au pays du Chevalier de la Barre, guillotiné en 1766 pour trois coups d'épée dans un Christ sur la croix, réhabilité en 1794 par la révolution victorieuse. Un ressaisissement au pays de la laïcité qui, une fois encore, montrerait la voie de l'indépendance, du progrès, de l'esprit aux peuples du monde entier.

Mais en France comme ailleurs, la pensée est chancelante.

Dès la publication des dessins, le propriétaire franco-égyptien de France-soir licencie le responsable du journal pour avoir osé faire publier les dites caricatures. Immédiatement, nos responsables politiques compatissent, prêts par bêtise ou par calcul à passer par

perles et profits la laïcité et les valeurs élémentaires qui fondent notre République.

A droite d'abord.

Jacques Chirac a trouvé les dessins « blessants », accusant la presse de mettre de l'huile sur le feu, de provoquer inutilement... Nicolas Sarkozy joue sur tous les tableaux. Le ministre, qui se baptise lui-même le plus américain des candidats français aux futures élections présidentielles, ne cache pas sa volonté de trouver dans les religions et le communautarisme les moyens de faire passer sa politique et de faire accepter les plaies du système économique. Ainsi, après avoir intronisé l'UOIF, il déclare préférer « l'excès de caricature à l'excès de censure » tout en précisant qu'il faut « éviter de blesser les convictions et les personnes ». Le Premier ministre, Dominique Galouzeau de Villepin, connu entre autres pour s'être prosterné à la mosquée de Paris pour les otages, pour avoir ordonné la mise des drapeaux en berne pour la mort du pape et avoir envoyé les préfets en uniforme présenter les condoléances de la République aux évêques, s'est contenté de demander "d'éviter tout ce qui peut blesser inutilement (...) toutes les convictions religieuses". Jean Marie Le Pen, dont une fraction du FN regroupe les intégristes catholiques, s'est carrément déclaré solidaire des islamistes meurtris par les caricatures. Quant à Philippe de Villiers, s'il attaque les islamistes, il le fait au nom de la France chrétienne, fille aînée de l'église catholique...

Et à gauche...

Certains condamnent sans ambiguïté l'attaque contre la liberté d'expression. D'autres gardent le silence, se font discrets. Et d'autres enfin prennent partie pour les islamistes, tel Mouloud Aounit, le responsable du MRAP, qui demande une loi contre l'islamophobie, propose de fait de rétablir le délit de blasphème, et poursuit devant les tribunaux les journalistes de France-soir et de Charlie Hebdo pour incitation à la haine raciale.

(suite page 5)

PLACE AU DEBAT

(suite de la page 4)

Avec lui, la frange de l'extrême gauche qui, au nom de l'égalité, revendique le droit de porter le voile pour les filles comme les députés, suivant la volonté du MEDEF, ont, au nom de l'égalité, rétabli le travail de nuit pour les femmes ! Par souci électoral ou dérive politique, ceux-là rangent ainsi tous les musulmans au rayon des fous de Dieu en soutenant de la sorte une idéologie qui n'a rien à envier à la pire des extrême-droites que l'histoire a connue.

Un appel vient de sortir, condamnant les caricatures, soutenant à mots à peine voilés les islamistes et avec eux les calotins de tout poil. On peut notamment y lire le parallèle établi entre " La publication d'une série de caricatures du Prophète

Mohammed dans un certain nombre de journaux occidentaux » et « une compétition de caricatures sur des thèmes, y compris le Holocauste » lancé dans un journal iranien. Pour cet appel, les secondes permettraient de condamner les premières. Là est bien le problème. La mise sur le même plan du prophète et de l'holocauste, d'une croyance et d'un génocide, d'une idée et de l'anéantissement de millions d'hommes et de femmes pour la seule raison qu'ils étaient juifs, tziganes, communistes, socialistes ou syndicalistes !

L'enjeu dégagé par cette affaire des caricatures est clair. La liberté de penser, de débattre, de vivre ensemble est menacée. C'est la laïcité qui est en cause.

Contre elle, sont liguées toutes les religions qui veulent imposer leur loi, celle de l'église, du religieux, du cléricisme pour un grand bond en arrière. Ceux qui mêlent leur voix aux différentes condamnations des caricatures apportent un soutien effectif aux tyrans qui bâillonnent les peuples et emprisonnent en masse dans les pays arabes les journalistes, intellectuels, démocrates qui aspirent à la parole.

Face à la réalité qui se dégrade à grands pas, ne faudrait-il pas que les laïcs, toutes tendances confondues, sachent faire bloc et réaffirmer avec force et détermination leur attachement aux principes constitutifs de la République ? Avant qu'il ne soit trop tard !

L'Education est-elle encore nationale ?

Par Hervé POIRIER

J'ai l'honneur depuis 22 ans de travailler dans des collèges de Seine-Saint-Denis.

L'image, mainte fois dépeinte par les médias, ne correspond pas à la réalité, à la vie au quotidien, sans cesse dégradée par des décisions gouvernementales. Les dernières manifestations violentes de novembre, dans nos banlieues, ont, à nos yeux, mis en évidence cette faillite politique sans doute vieille de plusieurs décennies, où tous les beaux discours, jamais suivis d'efficacité, ont contribué à aggraver la situation.

Vouloir intégrer des jeunes, sans cesse décrits comme issus de l'immigration, alors qu'ils sont français depuis plusieurs générations, tient plutôt de la malhonnêteté politique. Ils ne demandent juste qu'à être acteurs et citoyens, pas spécimen de zoo, parqués dans des cités à l'urbanisme d'un autre siècle.

Sans misérabilisme de mauvais goût, je côtoie des jeunes et leurs familles chaque jour. En 22 ans, j'ai vu s'aggraver leur situation. Mon collègue est passé d'une SCP défavorisée de 50% à 78% en quelques années. Certaines familles ont un quotient familial négatif où la maladie d'un des membres est un drame. Le recours aux urgences est de plus en plus fréquent, la visite chez le médecin est devenue un luxe.

Et pourtant, dans les collèges, lorsqu'il y a une assistante sociale, c'est pour plusieurs établissements, là où il y a une infirmière et un médecin scolaire, c'est pour une population de 6000 élèves et plus.

Les fonds sociaux chargés de venir en aide aux plus défavorisés et gérés par les chefs d'établissement transformés en assistants sociaux sont maintenant inexistantes. J'attends désespérément un nouveau versement pour pouvoir finir l'année, il ne viendra pas.

La nouvelle loi de décentralisation a demandé aux collectivités locales, notamment aux départements, de prendre en charge la

gestion des personnels TOS sans compensation en moyens financiers.

Où est l'implication de l'Etat dans la gestion d'établissements scolaires ?

Les chefs d'établissement sont maintenant responsables du recrutement des assistants d'éducation, des CAE dans divers domaines. Ils sont devenus recruteurs et ils gèrent, pour pouvoir encadrer les élèves, des contrats de droit privé. Fini donc le surveillant bien connu. Un CDD, peut-être un jour un CPE pour les professeurs, - il en existe déjà pour les vacataires ? L'Etat n'est plus garant du recrutement, c'est le chef d'établissement.

A quand le recrutement des professeurs par les chefs d'établissement, en lien avec le contrat pédagogique et la centralisation des moyens décidés avec les collectivités territoriales sans l'Etat ?

Déjà le vocabulaire de l'entreprise est présent dans la gestion des collèges et lycées et les mots « contrats d'objectifs », « contrats de réussites », « plus values », s'appliquent aux établissements.

De là à imaginer une étroite collaboration avec les entreprises et les lycées professionnels, où certaines formations localement souhaitées seront mises en œuvre, il n'y a qu'un pas, bien vite franchi dans la nébuleuse de directives gouvernementales. Déjà, on voit sortir l'apprentissage à 14 ans, décidé et construit comment, où, et avec quelles perspectives ?

Les questions contiennent hélas déjà beaucoup de réponses. Dans ces conditions, où se trouve la racaille ?

Je suis confronté chaque jour à du vrai, à du réel, pas à des statistiques ou de l'étalage médiatique.

Je me trouve face à une volonté d'être, d'exister, pas à une demande d'assistantat tant souhaité par certains pour maintenir le plus grand nombre en l'état et se donner ainsi bonne conscience.



PLACE AU DEBAT

Réflexions sur les « patriotismes économiques »

Par Alain GELY, membre du conseil scientifique d'ATTAC

Le patriotisme économique est, sinon une idée nouvelle, du moins une formulation apparue récemment dans le débat politique en France. Apparemment forgée par B. Carayon en 2003, dans un rapport sur « l'intelligence économique », elle a été reprise par le premier ministre à l'occasion de la vraie/fausse OPA de Pepsico sur Danone, en juillet 2005.

Cela lui a valu quelques **rappels à l'ordre des « libéraux »** et quelques **remarques sur les limites de son volontarisme affiché** (articles cités par Options, Ugict-CGT, 3 octobre 2005) :

« Quand le premier ministre plaide et théorise le patriotisme économique, il frôle la ligne jaune d'un patriotisme qui n'ose pas dire son nom ». (Paul Burel, *Ouest-France*, 26/9/05)

« Comme la plupart des groupes tricolores se portent bien et sont offensifs sur les marchés mondiaux, leurs dirigeants jugent que la notion de patriotisme économique présente plus d'inconvénients que d'avantages. Mais si le climat venait à changer, on verrait les mêmes se tourner vers la puissance publique : Alstom, Danone ou l'industrie textile en ont récemment fait la démonstration. Malgré leurs convictions libérales, on peut penser que les dirigeants de Bnp-Paribas ou de la Société Générale ne manqueraient pas de mettre en avant l'intérêt national si leurs groupes étaient menacés par une OPA hostile. » (Frédéric Lemaître, *Le Monde* du 13/08/05)

Bernard Carayon (UMP) rappelle que « depuis 20 ans, le Committee on Foreign Investment in the United States ⁽¹⁾ a pour mission d'analyser et éventuellement d'interdire les prises de participation étrangères dans les entreprises américaines, sur la base du seul critère de 'sécurité nationale' qu'aucun texte ne définit ». Il en conclut que la modernité est résolument « postlibérale ». (cité par *Libération* du 22/09/05)

Le patriotisme est un concept multiforme et contradictoire. Thème fondateur de la République en 1789 (« patriotes » était synonyme de républicains), récupéré par la réaction politique à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, il a été invoqué aussi par les Communards (1871) et par la Résistance (1940-1945). En 1882, Renan ⁽²⁾ distingue deux conceptions de la nation : d'une part, ce qu'on a pu appeler la nation « inconsciente » ou la nation « ethnique », la nation de la race, de la langue et de la religion ; d'autre part, la nation « consciente », le désir

de vivre ensemble qui transcende les intérêts et s'affranchit des frontières géographiques. Opposition que résume Romain Gary : « le nationalisme c'est la haine des autres ; le patriotisme, c'est l'amour des siens ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que le « vouloir vivre ensemble » qui animerait les maîtres actuels de l'économie et de la finance aux côtés des salariés et de l'ensemble du peuple, cet esprit de solidarité ne saute pas aux yeux !

Quel patriotisme ?

Le maréchal Pétain, entre autres, se réclamait du patriotisme dans son triptyque « Travail, Famille, Patrie ». On sait dans quel contexte et qui « collaborait » à ce patriotisme-là. Les vrais patriotes, ceux de la liberté de l'égalité et de la fraternité n'étaient certes pas à Vichy...

A l'inverse, Danton aurait rétorqué à ceux qui lui conseillaient d'émigrer pour éviter l'échafaud : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ». Si les révolutionnaires de 1789 avaient eu comme préoccupation majeure d'amadouer les « émigrés de Coblenz » qui n'avaient que faire de telles leçons, on n'aurait jamais proclamé la République !

Si on accorde à M. de Villepin que c'est de Danton et non de Pétain que relève son « patriotisme économique », on doit alors constater qu'il est bien naïf... Pour autant qu'il soit sincère, ce dont il est permis de douter :

- abandon accéléré de conquêtes, justement, de la Libération : privatisations comme celles d'EDF, suppression du commissariat général du plan
- cadeaux fiscaux pour éviter que ne « s'expatrient » des capitaux... dont les détenteurs, base « sociale » de M. de Villepin sont décidément fort peu patriotes !

1 Comité sur les investissements étrangers aux Etats-Unis

2 E. Renan, Qu'est-ce qu'une nation ?

http://ourworld.compuserve.com/homepages/bib_lisieux/nation01.htm

3 C'est à Coblenz (Rhénanie-Palatinat) que les émigrés formèrent, contre la République naissante, l'armée des princes de Condé en 1793.

<http://home.c2i.net/w-217484/emigres2.htm>

Les bras m'en tombent

Quand des batraciens bloquent la construction de logements sociaux

Le chantier d'un lotissement de 35 logements sociaux a été interrompu à Séné, dans le Morbihan, à cause de la présence de plusieurs espèces de batraciens protégées sur le lieu de construction, a indiqué le maire de la commune.

Ces animaux -vingt grenouilles agiles, deux crapauds, deux rainettes et quelques tritons- occupent un plan d'eau situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC), ce qui a obligé la mairie de Séné à interrompre les travaux de son programme de construction.

La municipalité a fait appel à un cabinet d'étude et une

l'Ecologie pour défendre son dossier. Le ministère a indiqué que la seule issue possible était de déplacer les batraciens en créant une zone humide spécialement pour eux. Le ministère doit encore donner son feu vert pour le transfert des batraciens. "Le transfert pourrait avoir lieu au printemps. Il faut attendre la ponte car on va aussi devoir déplacer les oeufs", précise le maire.

A noter que la construction du plan d'eau a déjà coûté 50000 euros à la municipalité. 2000 euros le batracien, ça fait un peu cher non ?

ACTUALITE SOCIALE

France Télécom: résultats en hausse, forte diminution des effectifs prévus

Par Lucien JALLAMION

France Télécom prévoit une diminution de ses effectifs de 17.000 personnes dans le monde d'ici à 2008, sans licenciements, a indiqué mardi son directeur financier Gervais Pélissier, au cours d'une conférence téléphonique.

"Il s'agit de la poursuite du mouvement actuel de diminution naturelle des effectifs", a indiqué M. Pélissier.

En France, France Télécom enregistrera 22.000 départs naturels de 2006 à 2008, et procédera à 6.000 embauches, a précisé le directeur financier. "A ces 16.000 postes en moins en France viendront s'ajouter un millier de réduction d'effectifs à l'étranger", a détaillé M. Pélissier.

Ces réductions d'effectifs représentent entre 8 et 10% des effectifs actuels du groupe. "Comme il s'agit de départs naturels, leur coût sera équivalent à ce qui a lieu actuellement dans le groupe", a indiqué M. Pélissier.

Il a insisté sur le fait que ces réductions d'effectifs prendront la forme de non-remplacements, et non de licenciements. France Télécom enregistre depuis trois ans un flux régulier de départs naturels, sous forme de CFC (congés de fin de carrière), de départs vers la fonction publique (le groupe compte encore 88.000 fonctionnaires), d'essaimage et créations d'entreprises et de départs à la retraite, indique-t-on à la direction de France Télécom.

La CGT a reproché mardi au groupe français de vouloir devenir "une machine à cash", alors que son bénéfice net est en hausse de 89% sur un an, à 5,7 milliards d'euros en 2005, et que le dividende versé aux actionnaires a augmenté de 108%.

"C'est une accélération très importante des restructurations alors que les résultats financiers sont en hausse. La direction veut verser toujours plus de dividendes aux actionnaires et faire de France Télécom une machine à « cash »", a réagi Joëlle Roeye, secrétaire fédérale CGT

des activités postales et de communication, interrogée par l'AFP.

Mme Roeye a "incité tous les salariés de France Télécom à participer aux négociations et aux différentes réunions qui vont se présenter et à se mobiliser en participant à la journée d'action du 7 mars".

La CGT et FO avaient indiqué dès lundi à l'AFP qu'elles craignaient des "milliers de suppressions d'emploi" à France Télécom, notamment parmi les fonctionnaires.

"France Télécom a mal anticipé le développement de la téléphonie par Internet, en plus beaucoup de clients opèrent le dégroupage de leurs lignes: les clients s'en vont et la variable d'ajustement, c'est l'emploi", avait affirmé Jacques Lemerrier (FO Communication).

Fin 2004, le groupe France Télécom employait 206.000 personnes dans le monde, dont 125.000 en France.

Les syndicats face aux premières ruptures de CNE jugées abusives

Les syndicats commencent à faire face aux premiers cas litigieux de ruptures de contrats nouvelle embauche (CNE). Plusieurs confédérations ont été contactées par des salariés mécontents désireux de mener une action devant les prud'hommes pour rupture abusive. Mais difficile de prouver l'abus lorsque le contrat peut être rompu durant deux ans sans justification comme c'est le cas du CNE, en vigueur depuis le 4 août 2005, qui peut être signé dans toutes les entreprises comptant jusqu'à vingt salariés.

"Nous commençons à avoir quelques cas de personnes qui souhaitent faire un recours en raison d'une rupture abusive de ce contrat. Mais cela porte pour l'instant sur une portion réduite car c'est un contrat créé très récemment, et pour des petites entreprises dans lesquelles il y a peu ou pas de présence syndicale et où les gens revendiquent et se défendent peu", explique à l'Associated Press Philippe Masson, responsable du secteur juridique à la CGT.

A Pauillac (Gironde), selon la CGT, un salarié embauché en CNE s'est mis à réclamer au bout d'un mois le paiement de ses heures supplémentaires. Après quatre mois, l'entreprise l'a remercié, lui remettant, avec sa lettre de licenciement, un chèque de 500 euros "comme dédommagement pour les heures supplémentaires", selon M. Masson.

Autre cas, un salarié d'une brasserie de Lyon, qui devait s'absenter en raison d'une opération chirurgicale quelques semaines après son embauche, a été renvoyé.

La CGT parle également de "fraude" consistant à embaucher en CNE un intérimaire après la fin de sa mission, puis de rompre le contrat quelques semaines plus tard, évitant ainsi d'avoir à verser une prime de fin de mission d'intérim.

Simon Denis de la CFTC raconte également l'histoire de ce cadre commercial embauché en 2005 en contrat à durée indéterminée (CDI) et dont la période d'essai a été prolongée de trois mois, avec, au bout du compte, la rupture

du contrat puis la signature d'un CNE. Le salarié a finalement été renvoyé après avoir protesté.

"Le problème, c'est que prouver la rupture abusive va être dans la plupart des cas un véritable casse-tête puisque l'entreprise n'a pas à se justifier. Il faudra systématiquement avoir un salarié qui accepte de témoigner qu'untel a réclamé des heures supplémentaires à son patron et a été renvoyé deux mois plus tard, que telle salariée a été mise à la porte dès que sa grossesse a été connue", déplore M. Denis.

Pour lui, le résultat du CNE "c'est que pendant deux ans, le salarié doit être totalement dévoué à l'employeur. En clair, pendant ces deux ans: 'je ne réclame pas mes heures sup', je ne me syndique pas, je ne réclame pas l'organisation d'élections du personnel'. Tous les droits du code du travail sont mis entre parenthèses, contrairement à ce que peut dire le gouvernement. Et on se dirige vers la même chose avec le contrat première embauche".

COUP DE GUEULE

Ah, le modèle suédois !

Par Jean-Louis ERNIS

Pour vendre les dites réformes de structures, les libéraux français font souvent référence aux modèles nordiques.

Ils avancent souvent le consensus politico-syndical comme étant l'exemple à suivre d'une responsabilité partagée.

Il semble que la réalité soit moins idyllique, notamment en matière de services publics. L'exemple de la privatisation de la Poste en Suède montre un véritable désenchantement des usagers, mais aussi des syndicats qui, pourtant, avaient donné leur feu vert à cette privatisation.

L'organisation de la santé ne paraît pas en meilleure situation.

Récemment un article du quotidien Paris Normandie, daté du 23/11/05, révèle que « Les patrons suédois qui font souvent face à de longues attentes dans les institutions médicales publiques du pays pourront bientôt recevoir des soins privés rapides en Thaïlande. En coopération avec le Bangkok Phuket Hospital, la société Relax U ouvrira demain jeudi à Stockolm

un centre d'information où une infirmière suédoise recevra et conseillera les malades candidats à un séjour médical dans le pays d'Asie ».

S'il ne s'agit pas là d'une carence, pour ne pas dire d'une faillite du système de soins de la Suède, comment peut-on qualifier cette situation ?

Qui pourra se payer ce séjour médical en Thaïlande ? Certainement pas les salariés, les retraités et encore moins les chômeurs.

Seuls les plus aisés, que l'on peut considérer sans crainte comme appartenant à la bourgeoisie pourront s'offrir ce luxe.

Cette situation ressemble étrangement à celle vécue en Grande-Bretagne et rappelle qu'en France des têtes-pensantes échafaudent depuis quelques temps l'idée d'accueil de malades français au Maghreb.

Vu sous cet angle, la mondialisation recèle encore plus de dangers qu'il n'y paraissait...

**Vous aussi refusez la résignation,
adhérez à Résistance Sociale !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS

Tel : 06 20 23 91 27

Site Internet :

<http://membres.lycos.fr/resistancesociale>

Courriel : resistance.sociale@laposte.net

Présidente de RESO et directrice de la publication : **Marinette BACHE**

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 57 BD DE MENILMONTANT 75011 PARIS
(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)